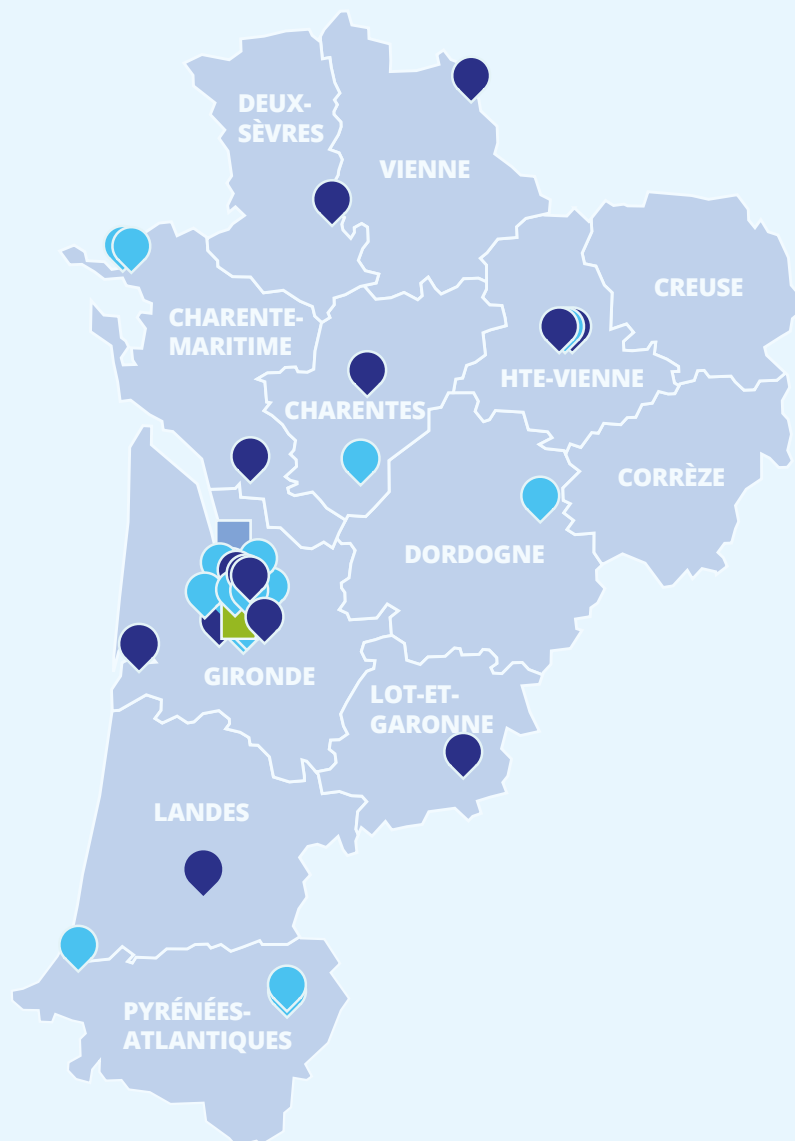


NOS MEMBRES

Sont invités à participer au comité régional du Fonjep les représentants de toute association bénéficiaire d'une aide du Fonjep, les représentants des services de l'État et des collectivités territoriales.

À ce jour, le comité régional Nouvelle-Aquitaine compte :

- 31 associations
- 1 représentant de l'État
- 1 représentant du conseil régional



Légende

- Membres affiliés à une tête de réseau régionale
- Membres non affiliés
- État
- Collectivités

Charentes

- Centre socio culturel Envol (Chalais)
- CSCS MJC Grande Garenne (Angoulême)

Charente-Maritime

- Centre social et culturel C. Faure (La Rochelle)
- CSC Le Pertuis (La Rochelle)
- Maison des bateleurs - solidarités jeunes (Montendre)

Deux-Sèvres

- Union régionale des Foyers ruraux (Lezay)

Dordogne

- Sem&Vol - solidarités jeunes (St Rabier)

Gironde

- Association ambarésienne loisirs et culture (Ambarès-et-Lagrave)
- Association Surf Insertion (Bordeaux)
- Centre social Le Roseau (Biganos)
- Clap sud-ouest (Bordeaux)
- Concordia (Saint-Caprais-de-Bordeaux)
- CPCV Aquitaine (Villeneuve-d'Ornon)
- Crajep (Bordeaux)
- Drop de Béton (Mérignac)
- Habitat Jeunes (Lormont)
- Léo Lagrange sud-ouest (Mérignac)
- Les Francas (Bordeaux)
- RADSI (Pessac)
- Remue Méninges (Bègles)
- Ufcv (Bordeaux)
- Urhaj (Bordeaux)
- DRJSCS (Bruges)
- Conseil régional (Bordeaux)

Haute-Vienne

- BGE Limousin (Limoges)
- Centre d'animation communale ENEP (Panazol)
- Ligue de l'enseignement 87 (Limoges)

Landes

- Association Entracte (Mugron)

Lot et Garonne

- Monte le son (Agen)

Pyénées-Atlantiques

- Association des usagers de la pépinière (Pau)
- MJC Berlioz (Pau)
- Mvc Polo Beyris (Bayonne)

Vienne

- Maison de la culture et des loisirs (La Roche-Posay)

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
Nouvelle-Aquitaine

Comité régional Fonjep
Délégué régional
Hubert GEORGE
hg5533@orange.fr
Suppléant
Philippe DOYEN
directeur@frnjc-poitou-charentes.fr

DRJSCS
7 Blvd J. Chaban-Delmas
33520 Bruges
05 56 69 38 00

Fonjep (siège social)
51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
Tél. : 01 43 13 10 30
contact@fonjep.org



LE FONJEP EN NOUVELLE-AQUITAINE

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

→ ÉDITO

C'est en 2018 que le comité régional du Fonjep a été installé, venant ainsi marquer une nouvelle étape du travail mené depuis 20 ans autour des associations de jeunesse et d'éducation populaire par le Fonjep en Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

En mars et en juin 2018, le comité s'est réuni pour choisir 3 thèmes jugés prioritaires, organiser le travail des commissions et élire ses représentants. Le premier comité à réuni 40 membres et le second 26. En mars, Hubert GEORGE a été élu délégué régional du Fonjep Nouvelle-Aquitaine et en juin, Philippe Doyen a été élu délégué régional adjoint.

Complémentarité des rôles et coopération

Une rencontre avec le Directeur de la DRJSCS a permis de préciser les rôles respectifs du comité régional du Fonjep, du CRAJEP et du Mouvement associatif et de souligner les complémentarités. Le délégué régional a rencontré le président du CRAJEP pour traiter des modalités de leur coopération, et il participe régulièrement aux instances du CRAJEP. En fin d'année, une rencontre a permis de faire plus ample connaissance avec les correspondants Fonjep nouvellement arrivés au sein des directions départementales.

Engagement des jeunes

L'engagement des jeunes au sein des associations est le premier thème de travail auquel s'est attelé le comité. Les réflexions se poursuivent en 2019, et en complément, le délégué régional a discuté avec le CRAJEP d'un projet

de thèse sur « engagement des jeunes et éducation populaire ».

Les deux autres thèmes choisis sont l'information et la communication pour valoriser l'action associative, et la réflexion sur les modèles économiques. Sur ce dernier point, le comité suit de près les travaux nationaux du Fonjep qui ne manqueront pas d'alimenter ses réflexions, puisque 20 associations de la région participent à l'expérimentation avec des laboratoires de recherche.

Nos thèmes de travail prioritaires :

- Le bénévolat et l'implication des jeunes
- La communication
- Les modèles socio-économiques

www.fonjep.org

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
Nouvelle-Aquitaine

LE FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment au plan national 5301 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents qualifiés au

sein d'associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire.

Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il

analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.

Le comité régional Nouvelle-Aquitaine, issu des associations porteuses des postes Fonjep, est partie intégrante du Fonjep. En son sein, conformément à la charte d'engagements réciproques¹ et à la charte

de cogestion du Fonjep qui en découle, l'état, les collectivités et les associations s'engagent, à « créer des conditions favorables pour une dynamique de travail collaboratif, à contribuer à la constitution de connaissances et au partage d'analyses sur leurs champs d'intervention, et à être force de proposition de projets et expérimentations à coconstruire entre l'État, les collectivités territoriales et les associations ».

1- renouvelée en 2014 par l'État, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales

Le comité régional du Fonjep c'est :



Un espace de co-construction entre État, collectivités et associations.



un observatoire local de l'action des associations du secteur



un outil de valorisation des actions menées par les associations du territoire

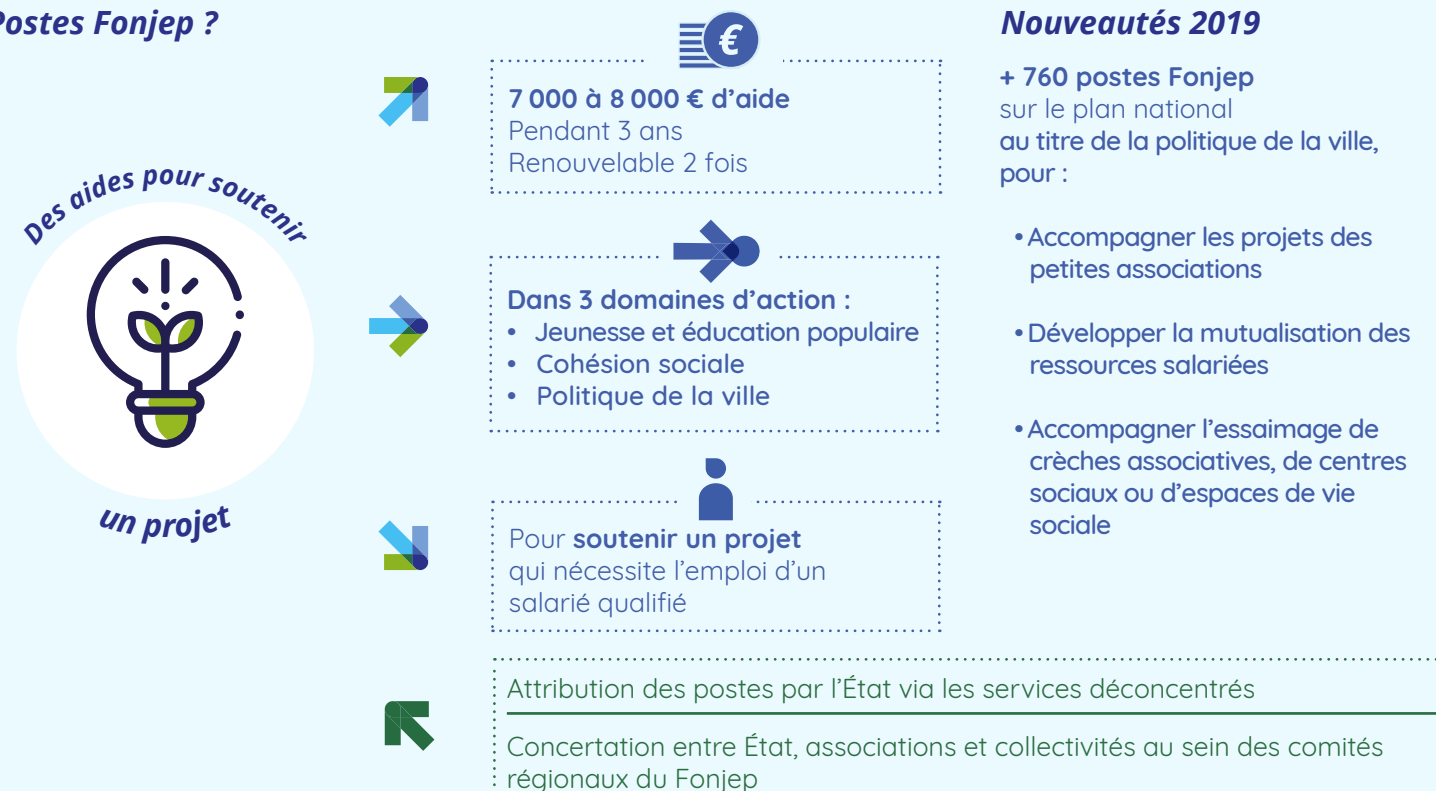
471 postes Fonjep

Soutenir les projets associatifs dans la région

En 2018, le Fonjep a géré 5 301 postes Fonjep dont **471 en Nouvelle-Aquitaine**.

Les postes Fonjep sont des aides de 7 000 € à 8 000 € versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois¹.

Postes Fonjep ?



Nouveautés 2019

+ 760 postes Fonjep sur le plan national au titre de la politique de la ville, pour :

- Accompagner les projets des petites associations
- Développer la mutualisation des ressources salariées
- Accompagner l'essaimage de crèches associatives, de centres sociaux ou d'espaces de vie sociale

Ces 471 postes ont été co-financés grâce à :

→ 3 164 534 €
de subventions de l'État

→ 819 313 €
de cofinancements
(mairies, communautés de communes ou d'agglomération, associations)

1- Instruction interministérielle n° 2017-194 du 19-12-2017

2- Instruction du gouvernement du 8 février 2019 relative au déploiement des dispositifs adultes-relais et FONJEP dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers

Solidarité internationale

Échanger, s'entraider, s'engager

Le Fonjep gère plusieurs dispositifs de solidarité internationale financés par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement (AFD). Destinés aux jeunes, aux adultes ou aux associations, ces dispositifs se complètent pour favoriser la découverte d'autres cultures, l'engagement dans des actions collectives, solidaires et durables, et le développement d'une citoyenneté mondiale.

En Nouvelle-Aquitaine cela s'est traduit en 2018 par :

- 73 projets de jeunes 16-25 ans (JSI et VVV/SI)
- 108 volontaires de solidarité internationale (VSI) mobilisés à l'étranger
- 5 postes Fonjep d'Éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI)



Modèles socio-économiques

Outils de réflexion des associations

Devant les évolutions économiques et réglementaires, de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire sont fragilisées. Pour faire face à cette situation, le Fonjep a lancé un projet d'ampleur visant à leur offrir un appui à la réflexion sur leur modèle socio-économique. Après une phase d'enquête en 2017, des expérimentations ont été menées en 2018 avec 4 équipes de recherche et 45 associations au plan national.

20 associations de Nouvelle-Aquitaine participent à ces expérimentations. Les résultats des travaux font l'objet d'une capitalisation qui permettra d'outiller les autres associations qui souhaitent elles aussi réfléchir à l'évolution de leur modèle.

